

Mise à l'eau Pont du Bouchet - Lac des Fades

Puy-de-Dôme



Crédit photo : Mise à l'eau au pont du Bouchet (Office de Tourisme des Combrailles)



Mise à l'eau aménagée, payante de Mai à Septembre, domaine privée. Les bateaux motorisés ou à voile de plus de 5 mètres de longueur doivent être mis à l'eau au pont de Bouchet. Une adhésion à l'association sur place est obligatoire.

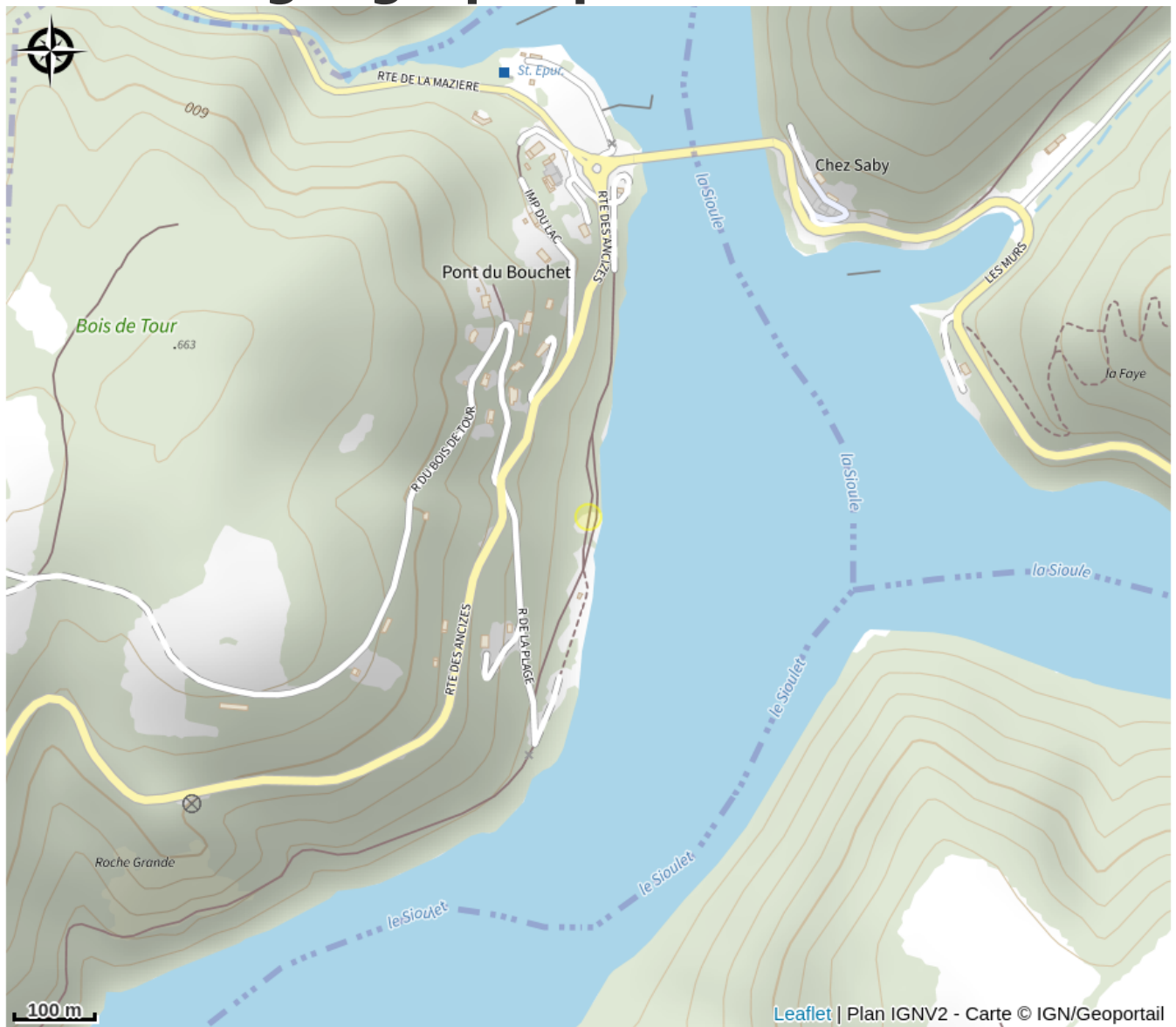
Infos pratiques

Catégorie : Autres sites recommandés

Description

Les bateaux de pêche motorisés peuvent être mises à l'eau aux autres points de mise à l'eau, à condition d'être en possession d'une carte de pêche valide.

Situation géographique



Toutes les infos pratiques

Informations pratiques

Ouverture:

Toute l'année.

Tarifs:

Tarifs non communiqués. Conditions sur demande.

Fiche mise à jour par Office de Tourisme des Combrailles le 21/05/2025

Contact

Pont du Bouchet
63380 Miremont
Tél. 04 73 86 86 15
direction@sirb63.fr